

La politesse exige que l'on salue en premier les invité.e.s, Nous nous adresserons donc d'abord aux membres de la commission européenne.

L'université française vous accueille aujourd'hui à bras ouverts pour parler d'inclusivité, alors même que le gouvernement d'Emmanuel Macron, en la personne de son Ministre de l'Enseignement Supérieur Philippe Baptiste, aujourd'hui représenté par le Directeur Général de la DGESIP, ferme brutalement ses portes aux étudiant.e.s étranger.ère.s, qui font justement la richesse et la diversité de notre monde académique. La contradiction ne semble pas étouffer celles et ceux qui voient leurs intérêts dans la marchandisation du service public universitaire.

Cher.ère.s invité.e.s, notre histoire européenne nous a enseigné que lorsque le fascisme monte, il s'en prend d'abord aux lieux de culture et de savoir. La montée de l'extrême-droite partout en Europe est une préoccupation que nous partageons tou.te.s aujourd'hui, et nos politiques y ont une grande responsabilité.

Nous nous adresserons donc maintenant à vous, Monsieur le Directeur général. . Votre Ministère, dans sa passion destructrice du service public, porte un nouveau coup à l'Université française. Ce coup est d'autant plus grave que l'enjeu économique que vous mettez en avant enrobe, sans parvenir à le masquer, le racisme profond du décret que vous avez déposé le 19 mai dernier, en vous attaquant directement et en mettant en péril l'avenir académique de milliers d'étudiant.e.s extracommunautaires. Dans le contexte d'une flambée des idées et actes violents d'extrême-droite en France, à quelques mois de la prochaine échéance présidentielle, de telles mesures sont non seulement irresponsables mais dangereuses.

Nous nous adresserons enfin aux Présidences d'Université, qui portent la responsabilité de faire front et de résister face au Ministère. Les Universités de Clermont-Auvergne, du Mans et de Rennes II, en s'opposant fermement au décret et en refusant son application, ont démontré que la communauté universitaire, si elle le veut, est capable de résister.

Nous regrettons que la Présidence de Paris I ici présente n'ait toujours pas su faire son devoir en refusant ce décret, comme l'attendent les usager-es et les personnels de son université, et même pire, qu'elle ait été motrice et porte une responsabilité non négligeable dans ces prises de décisions injustes et racistes puisqu'elle a choisi, depuis des mois et bien avant le décret ministériel, d'appliquer les frais différenciés au sein de notre établissement.

C'est pourquoi nous, personnel et étudiant.e.s de Paris 1, nous mobilisons depuis le début de l'année universitaire, rejoints en masse depuis le 19 mai par l'ensemble des Universités françaises. Localement, nationalement, nous luttons et lutterons jusqu'à l'abolition de ces mesures !